



Journal
d'information
de la Commune
de Saxon



Vue de la Pierre

N° 3 - JUIN 2022

Sommaire

1. Le mot du président
2. Invitation à l'Assemblée primaire et bourgeoiale
4. Projets d'intégration
5. Portraits: Annick Carruzzo et Nicolas Torney
7. Des cabanes durables pour l'école
8. Le patrimoine du Casino de Saxon



Le 28 avril, les aînées et les aînés de Saxon se sont réuni-e-s pour une rencontre qui a enthousiasmé la plupart.

Le mot du président

Chères citoyennes et chers citoyens,
Les habitantes et les habitants de notre Commune ont un sens inné de la rencontre. À travers l'histoire, et aujourd'hui encore, les Saxonnaises et les Saxonns ont toujours apprécié de se réunir et de passer du bon temps ensemble. Le 28 avril, plus de 150 personnes se sont réunies lors des ateliers de travail et de l'apéritif des aîné-e-s organisé à la salle de la Florescat. J'ai senti, en les rencontrant, leur grande satisfaction: ils et elles sont prêt-e-s à revenir, si une telle manifestation devait se reproduire.

Depuis quelques semaines, les concerts des fanfares ont aussi réuni les citoyennes et les citoyens dans une belle ambiance. Beaucoup d'habitant-e-s ont aussi profité de se rencontrer sur le Chemin du Troupeau. Et, durant le mois de mai, ils et elles ont été nombreux-ses à participer à «La Suisse bouge».

Vous découvrirez dans nos pages l'invitation à l'Assemblée primaire et bourgeoiale et nous sommes très heureux de pouvoir, enfin, après deux ans de pandémie, offrir à nouveau l'apéritif aux citoyennes et aux citoyens qui nous feront l'honneur d'y participer. Dans quelques jours, nous organiserons également une rencontre avec les ancien-ne-s élu-e-s de la

Commune. Les occasions de rencontre sont donc vraiment nombreuses à Saxon!

Et l'une d'entre elles excite déjà toutes les attentes. La traditionnelle Fête de l'Abricot pourra se dérouler cette année, les 16 et 17 juillet, après quatre ans de pause. C'est un moment clé de la vie villageoise, un moment de grande animation et de grande joie.

À Saxon, beaucoup de monde participe à l'organisation de ces rencontres et j'aimerais saluer le travail de l'école du village qui, au moment où nous bouclons cette édition, inaugure de nouvelles cabanes destinées aux cours en forêt des enfants des écoles. Ce projet magnifique vous est présenté dans cette édition. Il a été soutenu par la Commune et a permis aux enfants, à leurs enseignantes et à leurs enseignants, à la direction des écoles et aux parents de travailler ensemble sur un projet extraordinaire orienté vers le développement durable et le renforcement de la vie communautaire.

Chères citoyennes et chers citoyens, nous vous souhaitons un été plein de rencontres dans notre village de Saxon.

Christian Roth, président de la Commune de Saxon

Compte de l'exercice 2021

Convocation des assemblées bourgeoises et primaire

L'Assemblée bourgeoise est convoquée le mercredi 8 juin 2022 à 19h30 à la **salle polyvalente** avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole de l'Assemblée bourgeoise du 15 décembre 2021
2. Lecture des comptes 2021
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2021
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

L'Assemblée primaire est convoquée le mercredi 8 juin 2022 à 20h00 à la **salle polyvalente** avec l'ordre du jour suivant:

1. Protocole des Assemblées primaires des 15 décembre 2021 et 26 janvier 2022
2. Lecture des comptes 2021
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes communaux 2021
5. Décharge aux organes responsables
6. Agriculture: règlement sur la confusion sexuelle
7. Divers

Les comptes 2021, les protocoles des Assemblées des 15 décembre 2021 et 26 janvier 2022 ainsi que le Règlement sur la confusion sexuelle sont publiés sur le site internet de la Commune (www.saxon.ch) et accessibles depuis notre application mobile «Saxon». Ces documents peuvent être consultés au bureau communal, tous les jours ouvrables pendant les heures officielles d'ouverture.

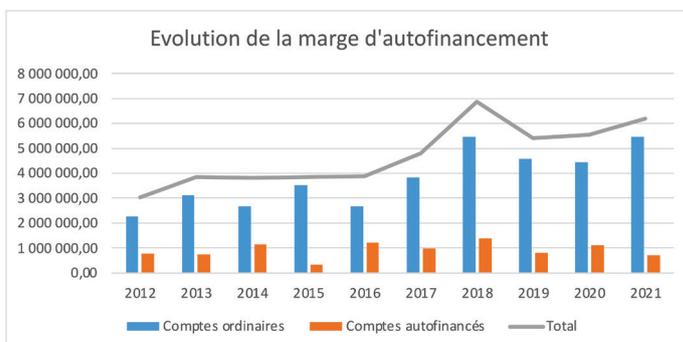
Chiffres clés au 31 décembre 2021:

6278 habitants (STATPOP 2020)
 Dette par habitant de CHF 1'168.-
 Marge d'autofinancement: CHF 6'188'491.86
 Investissements nets: CHF 6'418'264.55
 Excédent de revenus: CHF 958.36

Comptes de fonctionnement

Au niveau des éléments particuliers à relever, nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants:

- Au vu des résultats de l'exercice 2021, le Conseil communal a décidé de reconduire l'aide à la famille sous la forme de chèque-famille à hauteur de CHF 200.-/enfant (0-16 ans).
- En raison de dégâts imprévus et principalement dus aux conditions météorologiques, le poste «entretien du réseau routier» boucle avec des dépenses supérieures aux prévisions budgétaires de Fr. 187'765.85.
- En raison d'intempéries subies en 2020, un montant de CHF 276'313.85 a été avancé par la Commune pour la remise en état de certaines routes forestières. La quasi-totalité de ces dépenses a été couverte par des subventions ou des participations externes.
- Les frais liés au déblaiement de neige et au salage du réseau routier communal ont été conséquents. Ils se sont élevés à CHF 226'639.05.
- L'exercice 2021 a enregistré, en sus des prestations ordinaires d'entretien courant, de nombreuses interventions au sein de la STEP (réparation d'un compresseur, réhabilitation électrique de l'ancien bâtiment, finalisation des aménagements extérieurs, vidange d'un bassin, interventions techniques spécialisées, etc.) pour un montant total de CHF 190'818.15.
- Les impôts des personnes physiques progressent globalement d'environ CHF 250'000.- par rapport aux comptes 2020 et ceci malgré la prise en compte d'éventuelles incidences liées au COVID-19. La fortune des personnes physiques est stable alors que l'impôt sur les gains immobiliers progresse d'env. CHF 260'000.-. Le bénéfice des sociétés diminue



légèrement alors que la fortune des sociétés a enregistré une légère augmentation.

- La vente d'un terrain communal à la Fondation Prisma a permis de dégager un bénéfice de CHF 217'467.55.

- Le fonds de péréquation financière attribuée à la Commune de Saxon pour l'année 2021 un montant de CHF 3'025'973.- en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

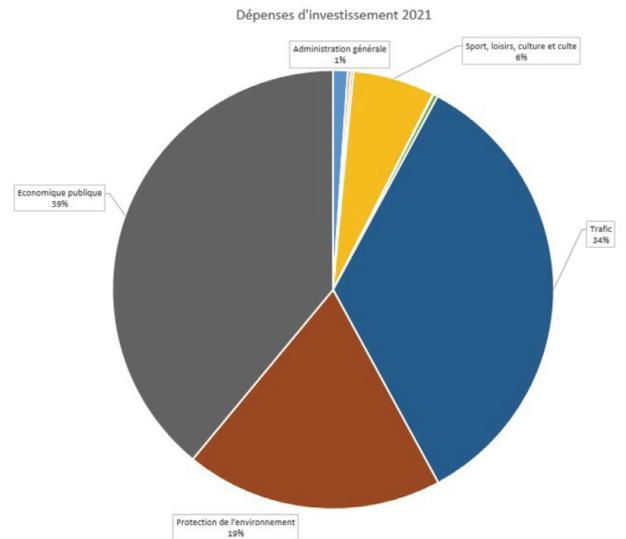
Comptes d'investissement

Parmi les éléments particuliers qui ont impacté les investissements, nous relevons que:

- Les travaux d'aménagement d'un espace public à Gottefrey ont débuté en 2021. Seul un montant de CHF 198'026.20 a été engagé en 2021 et la suite des travaux a été reportée à 2022.
- Différents projets ont dû être reportés (totalement ou partiellement), soit: travaux prévus au Complexe sportif, aménagement de la route des Torrents, finalisation du chantier de la route de la Plâtrière et du chemin des Carros.
- La rénovation du réseau d'eau potable s'est poursuivie et c'est un peu plus de CHF 1'200'000.- qui a été injecté. Le projet de réservoir à Tovassière a été ajourné et les travaux devraient être réalisés en 2022.
- La réalisation du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) a nécessité des études complémentaires et les coûts prévus en 2021 n'ont été que partiellement engagés.
- La somme prévue pour la rénovation du Casino de Saxon n'a pas été totalement affectée étant donné les réflexions

portées par le Conseil communal quant à l'avenir souhaité et envisagé de ce lieu historique du patrimoine saxonnain.

- Les travaux d'aménagement du 2^e étage du Centre des sources (locaux du CMS, notamment) ainsi que la transformation du rez-de-chaussée, nécessaire pour accueillir les services de la Police intercommunale et de la Police cantonale, ont été entrepris sur l'exercice 2021. Le coût total pour les deux objets a atteint le montant de CHF 3'254'378.70.



Le CMS dans ses nouveaux locaux

Après avoir déménagé au Centre des sources il y a plusieurs années, le CMS de Saxon est désormais installé au deuxième étage du bâtiment dans des locaux plus spacieux correspondant mieux à ses besoins et à ceux de la population concernée.



La Commune de Saxon a investi plus de 3,2 millions de francs pour aménager le nouveau CMS et pour transformer l'ancien, au rez-de-chaussée, afin d'y installer la Police intercommunale et la Police cantonale.

Ces travaux étaient nécessaires pour faire face à l'augmentation des besoins liés à la croissance de la population dans le bassin couvert par le CMS, qui comprend, en plus de Saxon, les communes d'Isérables, de Leytron, de Riddes et de Saillon. Le CMS met à disposition des citoyennes et des citoyens un service de soins pluridisciplinaire ainsi qu'un service social travaillant en étroite collaboration avec les médecins, les établissements médicaux et les divers organismes sociaux régionaux.

Le CMS propose les services suivants:

- Soins infirmiers
- Soins d'hygiène et de confort
- Soutien et conseils aux proches aidants
- Promotion et prévention de la santé
- Aide à l'entretien du ménage
- Conseils pour l'aménagement intérieur par un ergothérapeute
- Consultation parents-enfants (0-4 ans)
- Service à la personne dans la gestion du quotidien par nos auxiliaires de vie.

Le service social reçoit pour sa part toute personne âgée de 18 à 65 ans et assure une aide financière ainsi qu'un accompagnement dans les problèmes sociaux et financiers.

Le Service social propose les services suivants:

- Soutien social, aide personnelle
- Aide financière aux personnes sans ressources suffisantes
- Aide à l'intégration sociale et professionnelle
- Aide à la gestion des affaires courantes et à l'obtention des éventuels droits
- Prise en charge des frais de placement dans les familles ou établissements d'accueil

Le conseil social est gratuit.

À l'écoute des seniors

Le 28 avril, la Commune de Saxon a organisé un apéro citoyen, avec le soutien de Pro Senectute Valais-Wallis, pour aller à la rencontre de ses aîné-e-s.

La Commune de Saxon se soucie de ses aîné-e-s. Le Conseil communal souhaitait sonder sa population âgée pour mettre en place une politique adaptée. Après une prise de contact avec Pro Senectute Valais-Wallis, les élu-e-s ont choisi d'organiser une soirée dédiée aux seniors. Elle a eu lieu le jeudi 28 avril à la salle polyvalente Florescat. Les aîné-e-s ont répondu à l'appel puisqu'ils et elles étaient plus de 150 à participer à la manifestation.

Toutes les personnes de 60 ans et plus résidant à Saxon, ainsi que les professionnel-le-s qui travaillent avec des aîné-e-s étaient invité-e-s à prendre part à cette rencontre. Des professionnel-le-s issu-e-s du domaine social ont encadré les

discussions et les ateliers organisés pour l'occasion. Plusieurs thématiques ont été abordées durant la soirée: la mobilité et l'aménagement urbain, le maintien du lien social et l'accès à l'information.

Durant cette soirée, la Commune a ainsi pu recueillir les attentes et les besoins des personnes âgées ainsi que des proches aidants, mais aussi des membres des institutions et des associations présent-e-s. Elle va désormais analyser ces données afin de pouvoir mettre en place une politique des seniors capable de répondre à leurs besoins. Ces démarches se feront avec l'appui de la nouvelle animatrice socioculturelle de la Commune que nous présentons à la page suivante.

Service d'intégration

Les moments de partage entre les personnes déjà installées et les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s à Saxon sont essentiels à la construction du vivre-ensemble. Tous les habitant-e-s sont invité-e-s à participer aux événements organisés pour favoriser l'intégration.

Durant l'année 2021, Virginia Da Silva a rejoint le service en tant que collaboratrice à l'intégration, à 50%. Son portrait figurera lors de la prochaine édition de notre journal.

Afin d'accueillir de la meilleure des manières les nouveaux et nouvelles arrivant-e-s, le Service d'intégration de la commune repose sur trois piliers.

1. **Arriver:** des rencontres de primo-conseils sont organisées afin de répondre aux éventuelles questions. Des brochures informatives sur les services de la commune sont également disponibles.

2. **Vivre:** le service promeut le développement de compétences linguistiques et sociales. En 2021, 15 femmes ont suivi des cours de français et 2 d'entre elles ont signé un contrat de travail à durée indéterminée les mois suivants. Des ateliers d'éveil pour les enfants en âge préscolaire sont également organisés.

3. **Rencontrer:** pour encourager le vivre-ensemble, des manifestations culturelles ont lieu durant toute l'année. La fête de la convivialité se tiendra le 10 septembre à la place de la Pierre-Avoi. Le repas de la diversité aura lieu le 19 novembre. Dans cette optique, le service d'intégration a mis sur pied une série d'actions complémentaires.

«À votre écoute»: une permanence d'écoute est ouverte tous les jeudis matin, de 9h à 11h, au caveau du village (paroisse catholique). Une oreille attentive attend ceux et celles qui souhaiteraient discuter ou poser des questions, dans une ambiance amicale et bienveillante.

Un système de parrainage a été mis en place. Si il ou elle le souhaite, tout-e nouvel-le arrivant-e peut se voir attribuer un parrain ou une marraine pour l'accompagner dans son installation dans la commune.

Dès le mois de juillet, des cours de cuisine ouverts à l'ensemble de la population, et non seulement aux nouveaux-elles arrivant-e-s seront proposés. La première rencontre prendra la forme d'un atelier raclette.

Pour favoriser l'intégration, Saxon a décidé d'agir dès l'enfance. La semaine d'action contre le racisme, du 21 au 27 mars 2022, s'est ainsi déroulée dans le Centre scolaire. Les écoles participeront également à la semaine de la paix, dans le courant du mois de septembre, toujours dans l'objectif de favoriser le vivre-ensemble.

COMMISSION
INTÉGRATION
SAXON

À
VOTRE ÉCOUTE

DÈS OCTOBRE 2021

TOUS LES JEUDIS MATINS
DE 9 H À 11 H

VOUS AVEZ DES QUESTIONS?
RÉPONSES SUR PLACE OU PAR TÉLÉPHONE
VIRGINIA DA SILVA 078 752 83 29
integration@admin.saxon.ch
ACCUEIL MULTILINGUE

POINT DE RENCONTRE HEBDOMADAIRE
Le caveau du village
(de la paroisse catholique)

De nouveaux visages au sein de l'Administration

Annick Carruzzo et Nicolas Torney ont commencé leur activité à la Commune début 2022, respectivement comme animatrice socioculturelle et délégué au patrimoine.

Depuis le 1^{er} janvier, **Nicolas Torney** travaille à 50% pour la Commune comme délégué au patrimoine et conservateur du Musée de Saxon. Né au village en 1984, il a étudié l'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg. À la fin de ses études, il a collaboré avec le bureau Clio pour l'ouvrage historique «Saxon, entre ombre et lumière». «J'ai eu beaucoup de contacts avec la Commune: j'ai passé plus d'un an et demi à faire des recherches pour le livre dans les archives communales et cantonales.»

Lorsque ce nouveau poste de délégué a été mis au concours, l'occasion de servir le patrimoine historique de son village natal était trop belle. Nicolas Torney s'envisage volontiers comme un «relieur de faisceaux». «Je vais m'appuyer sur ce qui existe, par exemple sur le travail fait par l'Association AA+, pour développer des projets. Dans le domaine du patrimoine, mon rôle consiste à conserver, à documenter et à valoriser les trésors historiques du village.» Cet été, il a mis au programme des visites estivales de la Tour et du site médiéval et, lors des Journées européennes du patrimoine, des visites guidées du site du Casino et de son tissu urbain (voir p. 8). Il est évidemment aussi impliqué dans toutes les réflexions en cours pour la valorisation du Casino et du site médiéval.

Au musée, Nicolas Torney mise aussi sur une collaboration étroite avec l'association en place. «Elle fait un travail extraordinaire. Je dois l'assister pour professionnaliser, moderniser et rendre plus visibles les collections, dont la Révolte paysanne et le Casino constituent les points forts. Je souhaite développer la médiation culturelle pour aller à la rencontre des écoles et du public.» Parallèlement à son exposition historique permanente sur l'histoire du village, le Musée de Saxon présente également deux expositions temporaires par année. La dernière en date était consacrée aux peintures et aux vitraux de Pascal Torney.

Annick Carruzzo a commencé à travailler pour la Commune, comme animatrice socioculturelle à 50%, en février, un mois après Nicolas Torney. Elle partage son bureau avec lui et les collaborations entre les deux nouveaux sont de l'ordre de l'évidence. «J'ai eu la chance, depuis que je suis arrivée, de pouvoir m'impliquer dans la mise en œuvre de Sunny Teens et de Sunny Kids, le passeport vacances lancé par des citoyen-ne-s du village et géré jusqu'ici par la Commission loisirs de la Commune. Dans ce cadre, nous avons bien sûr collaboré avec Ni-

colas pour les activités en lien avec le patrimoine.» Elle parle avec beaucoup d'enthousiasme du passeport vacances et de l'implication des Saxonnains et des Saxonnaintses. «Grâce à l'engagement des clubs, des associations et des entreprises, Sunny Kids et Sunny Teens proposent des activités passionnantes aux enfants et aux adolescent-e-s.»

Avant d'arriver à Saxon, la native de Chamoson a étudié l'animation socioculturelle à la Haute école de travail social de Genève avant de travailler sur l'Arc lémanique dans l'animation de maisons de quartier. «Quand j'ai su que ce poste était au concours, il m'a tout de suite intéressé, car c'est un beau challenge d'être la première dans ce rôle et de devoir créer la fonction. Mon rôle principal consistera à créer du lien dans le village pour toutes les générations, et cela passe par l'organisation d'activités.»

Pour ses débuts, parallèlement au passeport vacances, elle a



eu la chance de participer à l'apéritif citoyen destiné aux aîné-e-s et a été épatée par le nombre de personnes présentes (voir page 4). Elle a également mis sur pied la fête de la nature, du 18 au 22 mai, avec des bénévoles et des professionnel-le-s. Durant l'été, elle ira à la rencontre de la population pour mieux connaître le rapport des villageoises et des villageois avec leur commune et pour analyser leurs besoins.

Pour toute question et information, Annick et Nicolas sont disponibles sur rendez-vous ou via leurs adresses mail respectives: animation@admin.saxon.ch, patrimoine@admin.saxon.ch

Ludothèque: plus de 900 jeux et jouets en location

Depuis quelques années, la Ludothèque de Saxon réjouit les enfants. Entretien avec Patricia Zufferey.

En tant que centre culturel de proximité, la Ludothèque de Saxon met à disposition de ses membres plus de 900 jeux, jouets et consoles en location. «Plusieurs options sont possibles pour les familles, précise Patricia Zufferey.

- Un premier abonnement à CHF 20.- par an permet à la famille entière d'emprunter des jeux de société et jouets (hors jeux vidéo), en payant une location de 50 centimes à 10 francs, pour une durée maximale de trois semaines.
- Un second abonnement à CHF 60.- par an permet à la famille entière d'emprunter jeux de sociétés, jouets et jeux vidéo gratuitement, pour une durée maximale de trois semaines.
- Pour les parents d'accueil de Saxon, l'abonnement annuel est offert: ils peuvent emprunter jusqu'à 4 jeux pendant trois semaines également.»

Les ludothécaires, qui assurent la mise en place des espaces de jeu et le conseil pour les prêts, sont toutes et tous bénévoles. «Nous sommes soutenu-e-s dans nos activités par la Commune de Saxon et par la Loterie romande qui nous per-

mettent de renouveler régulièrement les jeux et jouets que nous proposons afin de rester dans l'air du temps», explique Patricia Zufferey.

En parallèle, la Ludothèque organise également des ateliers lors du passeport vacances de la commune – Sunny Kids. Lors des Sunny Kids 2021, la Ludothèque a mis sur pied une chasse aux énigmes sur le thème du Carnaval de Venise, pour les enfants de 9 à 10 ans. «Ce sont de vrais bons moments, se réjouit la ludothécaire. Il y a quelques années, nous avons aussi organisé avec l'école un atelier de construction de jeux.»

Informations complémentaires

La Ludothèque est fermée durant les vacances scolaires, mais reste ouverte pendant les longues vacances d'été.

Durant l'année scolaire, elle est ouverte:

- Chaque premier mercredi du mois, de 14h à 15h;
- Tous les jeudis soir, de 18h30 à 20h.

La Ludothèque est toujours à la recherche des nouveaux bénévoles motivé-e-s à assurer les heures d'ouverture. Si vous êtes intéressé-e par le monde du jouet et souhaitez intégrer une équipe dynamique, merci de contacter Patricia Zufferey, au 079 387 76 28.



Des cabanes en bois pour les enfants de Saxon

Un projet magnifique, intitulé Natur'Cab, vient d'aboutir à Saxon. À l'initiative des enseignantes enfantines et grâce à une large participation citoyenne, trois cabanes destinées à l'école à la forêt ont été inaugurées.

Depuis quelques années, des activités « L'école à la forêt » sont proposées en 1-2H pour sortir de la classe et apprendre dans la nature. Jusqu'ici les enfants se déplaçaient en bus jusqu'à Fully ou Plan-Bot. La solution n'était pas optimale pour des raisons environnementales ou pratiques en cas de mauvais temps.

Dès la présentation du projet, les enseignantes ont reçu un accueil chaleureux de la Direction des Écoles, de la Commune de Saxon et des parents. Leur soutien a permis l'aboutissement de la construction de trois cabanes nomades.

Le projet Natur'Cab souhaite s'inscrire dans une réflexion globale sur le développement durable et l'économie circulaire. C'est un projet pédagogique attractif et cohérent qui implique les enfants dans tout le processus et qui touche de nombreux domaines du Plan d'étude romand (PER).

En classe, les enfants ont dessiné leurs propres représentations d'une cabane par rapport à une maison et abordé ainsi les notions de plans et d'espace en mathématiques. Toute la démarche a permis de travailler sur le thème des habitations en général, ici et à travers le monde: les différences entre abri nomade et sédentaire, les cabanes et les maisons, leurs formes, celle des toits et des fenêtres, les matériaux utilisés pour les construire... Ils ont été sensibilisés au recyclage, à l'économie circulaire, à la filière du bois...

Les enseignantes souhaitent promouvoir les ressources locales. Le bois des cabanes est du mélèze de la Vatsé, offert par la bourgeoisie de Saxon. Les bûcherons et le garde forestier du Triage forestier des Deux Rives ont fait découvrir aux enfants l'abattage d'un épicéa centenaire dans la forêt de Plan-Bot et ils leur ont également fait visiter le triage à Riddes. Les bâches des toitures ont été récupérées chez différents partenaires et des entreprises locales ont fourni gratuitement du petit matériel tels que la visserie et les fixations.

Pour relever le grand défi de la construction de cabanes nomades pouvant être montées par les enfants avec l'aide de deux adultes, les enseignantes ont pu compter sur le professionnalisme de Nicolas Petit-Barreau, un éco-constructeur qui s'est impliqué avec enthousiasme dans le projet.

Durant tout le mois de mai, des parents et grands-parents se sont relayés pour l'assister dans son travail. Ils ont aussi participé généreusement en invitant à dîner les volontaires, en organisant des goûters lors des journées de montage ou en participant à des ateliers d'économie circulaire. Dans cet esprit, Frédéric Dupont et Julien Loutz, un papa d'élève, ont créé, en collaboration avec les classes enfantines, une œuvre d'art sur la

place de jeu de la Pierre: un grand cœur en bois recyclé, décoré à l'aide de déchets. La rencontre de toutes ces personnes a permis au projet d'avoir également un véritable impact dans le volet social et humain du développement durable.



À la fin mai, les trois cabanes ont été inaugurées à Saxon. Les généreux donateurs ainsi que tous les parents et les différents partenaires ont été invités à les découvrir et à partager un pique-nique canadien ou un goûter. La cabane de trappeur, en forme de tipi, a été installée au parc de la Pierre. Le raccard valaisan ainsi que la cabane nordique ont trouvé place au parc du Pérosé. Fidèles à leur esprit nomade, elles voyageront dans la commune au gré des saisons et des activités.

Ces prochains jours, à Martigny, la classe de Krysten Ansermoz enseignante 1-2H, inaugurera sa cabane Natur'Cab en collaboration avec l'ARPI.

Saxon-les-Bains: un hôtel, un casino... mais pas seulement!

Des visites guidées des vestiges de la passionnante histoire touristique de Saxon seront organisées les 10 et 11 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Saxon inscrit son nom au rang des premières grandes lignes de l'histoire touristique valaisanne. Avec l'ouverture, en 1842, de son premier établissement thermal, Saxon fait figure de pionnier, proposant une offre touristique quelques années avant l'important développement de Zermatt et de manière concomitante avec Loèche-les-bains.

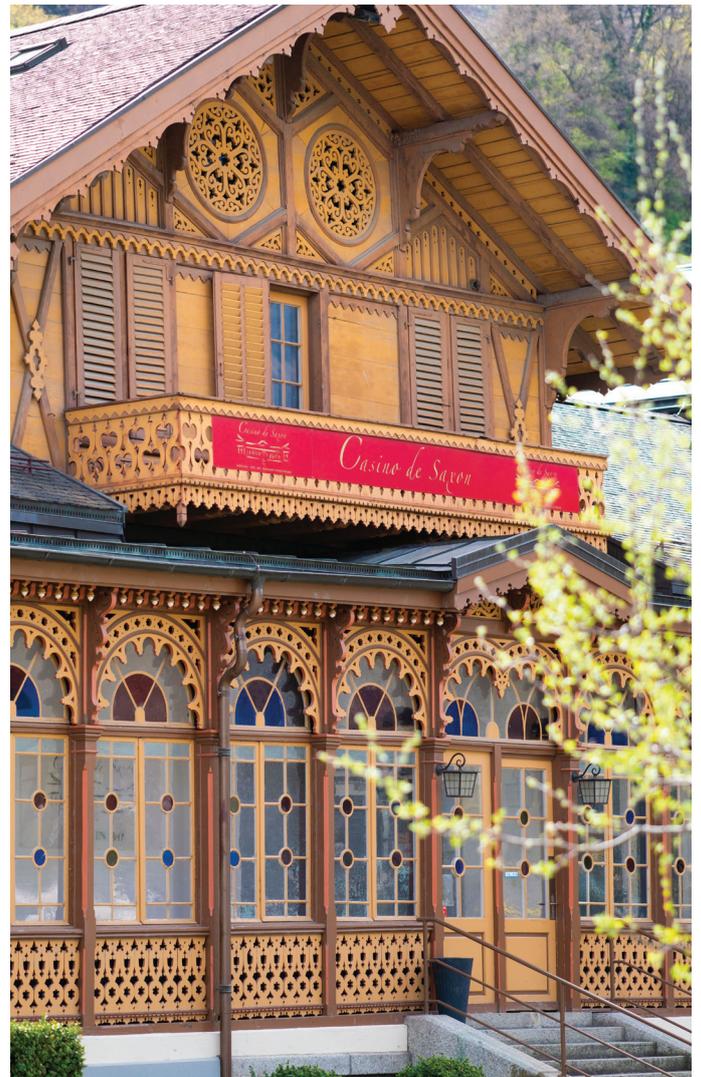
La construction de ce premier établissement entraîna la transformation d'un quartier jusque-là principalement composé de zones agricoles et de marécages. Avant cette date, l'urbanisation se concentrait essentiellement sur l'actuelle partie haute du village, formant aujourd'hui encore le noyau historique de Saxon.

La plaine était alors dévolue à l'agriculture et au transit. Toutefois, la source qui a mené à l'essor touristique de ce quartier semble être connue et utilisée de longue date. Avec le début de son exploitation et la construction des premiers bâtiments ad hoc, le secteur s'est peu à peu transformé pour devenir un lieu de villégiature réputé.

La véritable vogue de Saxon s'établit à partir des années 1860, grâce à l'arrivée du chemin de fer et l'ouverture de son casino. L'ensemble du quartier des bains se développe alors pour répondre à la demande touristique. Sa position excentrée induit la construction de nombreux bâtiments permettant une exploitation optimale de ce nouveau centre de villégiature. En effet, autour du casino et des bains gravite une nombreuse main-d'œuvre logée sur place. Les denrées alimentaires doivent également être stockées, les vastes jardins et vergers qui entourent l'hôtel et le casino doivent être entretenus. L'ensemble de ces contraintes demandent des infrastructures adéquates.

L'on érige alors des bâtiments modestes devant répondre à ces besoins spécifiques. En outre, Joseph Fama, le maître des lieux, décide de s'installer au cœur de son domaine. Il agrandit dans un premier temps une bâtisse existante avant d'en faire construire une nouvelle à quelques mètres de distance: la fameuse villa Fama, en bordure de la route du Simplon. Il entoure l'ensemble de ses propriétés d'un muret délimitant les parties publiques et privées.

Dans son sillage, profitant de la vogue du casino, de nombreux hôteliers participent à l'essor du quartier (ouverture de l'hôtel Vaney dans les années 1870, par exemple). En 1898, le quartier



voisin de Gottefrey ne compte pas moins de cinq hôtels aux abords de la gare.

Les 10 et 11 septembre prochains, partez à la découverte des vestiges de cette passionnante histoire touristique saxonnaitse dans le quartier du casino, en suivant l'une des quatre visites guidées gratuites proposées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine*.

Noémie Carraux, historienne de l'art

* Informations et réservations: patrimoine@admin.saxon.ch ou 079 688 58 37